

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2023-17**  
**Référence Nomenclature n°7.10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Ressources et appuis fonctionnels**  
**Service en charge : Finances & Prospectives budgétaires**

**OBJET : Budget Ville 2023 – Calendrier de versement de la subvention annuelle de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale de Firminy (C.C.A.S.)**

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2541-12 10° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26/08/2005 précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 régissant le Budget Ville à compter de l'exercice 2023,

Considérant le contexte budgétaire et financier et notamment la trésorerie globale du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Firminy et de ses trois budgets annexes d'Établissements de Personnes Âgées,

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M57 et notamment son article/nature 657362 « Subvention de fonctionnement versée au C.C.A.S. » permet de ne pas procéder au vote formel de la subvention annuelle de fonctionnement du C.C.A.S. par délibération distincte dans la limite des crédits inscrits au Budget Ville,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser le versement de la subvention annuelle du C.C.A.S. par périodicité mensuelle soit 1/12<sup>ème</sup> à compter de l'exercice 2023,
- Dire que les versements mensuels jusqu'à adoption du Budget Primitif de l'exercice seront calculés sur la base de la subvention versée lors de l'exercice précédent,
- Dire que la régularisation éventuelle de l'exercice sera réalisée sur le premier versement mensuel après adoption du Budget Primitif de l'exercice,
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables correspondantes,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.


**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2023-17**  
**Référence Nomenclature n°7.10**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres présents,

- **AUTORISE** le versement de la subvention annuelle du C.C.A.S. par périodicité mensuelle soit 1/12<sup>ème</sup> à compter de l'exercice 2023,
- **DIT** que les versements mensuels jusqu'à adoption du Budget Primitif de l'exercice seront calculés sur la base de la subvention versée lors de l'exercice précédent,
- **DIT** que la régularisation éventuelle de l'exercice sera réalisée sur le premier versement mensuel après adoption du Budget Primitif de l'exercice,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables correspondantes,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 31 janvier 2023

Le Maire,  
  
Julien LUYA

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU MARDI 31 JANVIER 2023**

**Budget Ville 2023 – Calendrier de versement de la subvention annuelle  
de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale de Firminy  
(C.C.A.S.)**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 24 Janvier 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 31 Janvier 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS :**

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18 h 20), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla, M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 15), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan (à partir de 18 h 29), Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude, Mme PORTAILLER Chantal (jusqu'à 22 h 22), M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle (à partir de 18 h 16), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

**POUVOIRS :** M. CHALAND Christophe à M. MADO Patrick (jusqu'à 18 h 20), M. ZEDDA Marc à CHANUT Robert (à partir de 18 h 15), M. GRANGE Gaëtan à Mme CAMOSSO Jacqueline (jusqu'à 18 h 29), Mme BERTOLETTI Christiane à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent (à partir de 22 h 22), Mme GIBERNON Danielle à M. PETIT Marc (jusqu'à 18 h 16).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme MAISONNEUVE Marie.

**ABSENT :** M. CHANUT (jusqu'à 18 h 15), M. ZEDDA Marc (jusqu'à 18 h 15), Mme CREGO Tiffanie.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :** M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de membres absents :	1
Nombre de votants :	32

